



Colza

Stade : reprise de végétation pour les situations les plus précoces

RAPPEL DES STADES



Stade C1

Reprise de végétation.

Apparition de jeunes feuilles.

Pétioles empilés

Aucun allongement de la tige.



Stade C2

Entre-nœuds visibles.

Etranglement vert clair à la base
des pétioles

= début d'allongement de la tige.

BIOMASSE SORTIE HIVER : RÉALISER SES PESÉES

> Dans les situations les plus précoces (variétés précoces, sols chauds et ressuyés...), les colzas repartent petit à petit en végétation à la faveur des températures douces de ces derniers jours. Réglementairement, l'estimation de la biomasse de chaque parcelle est obligatoire soit par pesée manuelle soit par imagerie pour établir son plan de fumure prévisionnel. **Des températures relativement douces devraient se maintenir, favorisant ainsi le redémarrage des colzas : il est donc opportun de réaliser ses pesées dès maintenant.**

> Profitez de vos pesées pour contrôler l'état de vos colzas, en regardant l'état des pivots : **une biomasse flatteuse à l'automne n'est pas toujours synonyme de bon enracinement** ! De plus, les conditions très humides de cet automne / hiver ont été très favorables à l'expression de la hernie des crucifères et les parcelles contaminées sont facilement visibles en plaine, notamment dans les limons battants humides de la frange ouest du département. Historiquement présente dans cette zone, la multiplication des signalements de hernie cette année interroge sur son expansion.



Hernie des crucifères (ouest du département, janvier 2024).

Parasite pouvant être présent dans le sol, en particulier les limons battants hydromorphes acides.

En cas d'infection précoce et sévère, le pied peut disparaître.

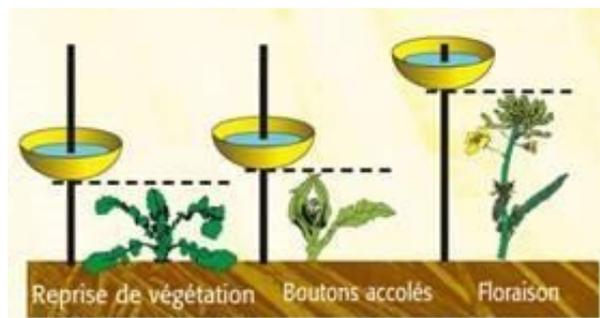


CHARANÇONS DE LA TIGE : POSER LES CUVETTES POUR CARACTÉRISER LE VOL

Les conditions douces et peu ventées présentes depuis une semaine sont favorables à l'émergence des charançons de la tige. Ces coléoptères sont actifs après 3 jours consécutifs ensoleillés, en l'absence de vent et lorsque les températures sont supérieures à 9°C. Ces conditions favorables devraient se maintenir la semaine prochaine.

Dans notre réseau, quelques charançons de la tige du chou (très souvent précurseur du charançon de la tige du colza) ont été capturés lundi à La Chapelle-du-Noyer. **Il convient donc d'être vigilant et de poser dès à présent vos cuvettes pour caractériser au mieux le vol.** Pour rappel, la ponte du charançon de la tige du colza est nuisible, tandis que l'impact de la ponte du charançon de la tige du chou est considéré comme négligeable. L'encadré ci-dessous permet de différencier les deux charançons.

La base de la cuvette doit être au niveau du haut de la végétation. Remontez-là au fur et à mesure de la croissance du colza



Période de sensibilité : Lorsque les femelles sont aptes à pondre et en présence de tige tendre, avec un risque amoindri à partir du stade E (boutons séparés).

RECONNAISSANCE DES CHARANÇONS DE LA TIGE DU COLZA

A la sortie de l'hiver, deux charançons peuvent être piégés en même temps et il est important de savoir les reconnaître :

Le charançon de la tige du chou : impact de la ponte négligeable

Crédit photo : Terres Inovia



- Il pond dans les pétioles des feuilles et sa nuisibilité est limitée.
- Il est distinguable avec le bout de ses pattes de couleur rousse. Son corps reste noir en séchant. Il est assez petit, 2 à 3 mm.

Le charançon de la tige du colza : **nuisible**

Crédit photo : Terres Inovia



- Il est assez gros (3 à 4 mm).
- Il pond dans la tige, ce qui peut provoquer une déformation puis un éclatement de la tige et sa nuisibilité peut donc être élevée.
- Il est distinguable avec le bout de ses pattes de couleur noire. Son corps devient gris en séchant.



La préconisation renvoie à une fiche action CEPP. Plus de détails sur l'action CEPP mentionnée sont obtenus en cliquant sur le(s) logo(s) CEPP contenu(s) dans le flash.



Solutions alternatives

Sauf indications contraires, il est possible que pour certaines situations décrites dans ce bulletin, il n'existe pas de solution alternative suffisamment efficace permettant d'éviter le recours à l'utilisation de produits phytosanitaires, quand les seuils sont atteints. Par contre de manière préventive, certaines alternatives peuvent exister pour limiter le risque : dans ce cas, vous pouvez vous référer au Carré Cultures.



Flash Grandes Cultures rédigé par Germain GAUDINAT avec la participation des conseillers Chambre d'agriculture et les observations des Bulletins de Santé des Végétaux Région Centre Val de Loire de la semaine 5. La Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir est agréée par le Ministère de l'agriculture sous le numéro IF01762, pour son activité de conseil phytopharmaceutique neutre et objectif. Pour avoir plus d'infos concernant les bonnes pratiques agricoles « phyto », consultez le lien suivant :

https://centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Centre-Val-de-Loire/122_Inst-Centre-Val-de-Loire/Votre_Chambre/CA28/Chambre_d_agriculture_28/Publications/Flashes/Reglementation_C2_2024.pdf

